DÉCISION

Décision concernant la souscription d'un emprunt d'un montant de 700 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin au titre des investissements 2023 du budget annexe du centre de recyclage

1 DOCUMENT - *Publié le 20 Décembre 2023*

DEC_FIN_24797_SOUSCRIPTION_EMPRUNT_700000_CAISSE_EPARGNE_CENTRE_RECYCLAGE.pdf
(.pdf, 109,7 Ko)

TÉLÉCHARGER